

PIERRE-OLIVIER MAHEUX, *Un philosophe au service d'un peuple. Rousseau et son Projet de constitution pour la Corse*, Québec, PUL, 2013, 121 pages

Daniel Gomez

Volume 8, Number 1, Fall 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/70645ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)

1929-5561 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gomez, D. (2013). Review of [PIERRE-OLIVIER MAHEUX, *Un philosophe au service d'un peuple. Rousseau et son Projet de constitution pour la Corse*, Québec, PUL, 2013, 121 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 8(1), 13–13.

ROBIN FORTIN
**MISÈRE DE LA PENSÉE. LA
 PHILOSOPHIE CETTE IMPOSTURE**
 Montréal, Liber, 2013, 173 pages

La philosophie a ses moments, sa tradition, son histoire officielle, ce que ne manque pas de souligner Robin Fortin dès les premières lignes de *Misère de la pensée*. L'auteur, professeur de cégep et spécialiste d'Edgar Morin, récuse le caractère figé du « canon » philosophique, tout comme la « sacralisation » des penseurs, devenus selon lui plus importants que les problèmes posés. Les textes eux-mêmes auraient supplanté les grandes questions ainsi que la recherche de solutions. Quelques philosophes seulement auraient adopté l'attitude inverse; Michel Onfray par exemple, avec sa *Contre-histoire de la philosophie*. C'est dans cette voie que Fortin prétend aller, arguant la nécessité d'une révolution de la philosophie. Mais nous indique-t-il vraiment cette direction?

Au cœur de son essai, Fortin nous présente six philosophes – penseurs « canon », conformes aux programmes officiels de la philosophie. Les portraits ne sont toutefois généralement pas très chaleureux. Platon apparaît malhonnête vis-à-vis des sophistes, seuls véritables démocrates; sans compter sa théorie des idées, signe d'un délire abstrait. Quant à Aristote, s'il est intéressant d'avoir mis de l'avant son alternative à l'allégorie de la caverne, il n'en est pas moins présenté tel un penseur du racisme et du colonialisme, Fortin n'ayant cure de replacer l'aristotélisme dans le contexte de l'époque. Il le fait pourtant avec le cartésianisme, allant jusqu'à affirmer son absence d'intérêt à ce jour, en dépit de l'influence que cette doctrine a exercée sur la science moderne... Rousseau est à peine décrit comme un imposteur dont le prix de l'Académie pour son

premier *Discours* serait incompréhensible. Pour finir, Hegel s'apparenterait à un mégalomane déguisant ses opinions personnelles sous les apparences d'un système, et Heidegger à un être brumeux, maniant un « savoir ventriloque » à la manière d'un illusionniste mal intentionné...

Contre-histoire de la philosophie? Certes, une certaine érudition imprègne les pages de *Misère de la pensée*; mais ce livre n'en est pas moins une longue plainte de ce qu'est la tradition philosophique. Fortin s'ingénie à détruire des pensées arbitrairement choisies sans rien apporter de constructif. Ni problèmes ni solutions.

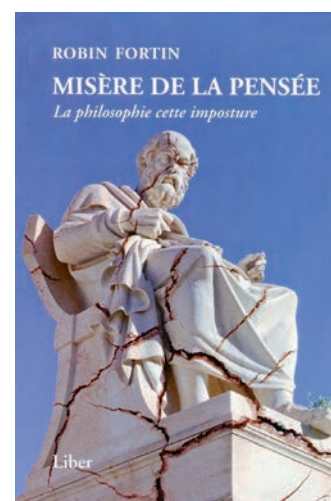
Que dire de l'introduction et de la conclusion, l'une renvoyant à l'autre en rabâchant les mêmes propos sans fondement, empreints d'une frustration latente n'ayant guère sa place dans un tel essai? La philosophie se montrerait « arrogante » par rapport aux autres disciplines. Étudier Platon et Aristote serait chose éclectique. Or, n'est-ce pas qu'un minimum d'assises historiques se révèle utile pour penser la contemporanéité? Il s'avère au demeurant que c'est chez les Grecs, les médiévaux, les modernes, les Orientaux, etc., qu'on les trouve, ces assises. Alors, pourquoi celles-ci ne devraient-elles pas être enseignées?

Une « philosophie pour professeurs »? Un « squelette de philosophie »? Non... Simplement une *mémoire*, un bagage intellectuel – sorte de boîte à outils, si l'on veut, servant au présent en vue de l'avenir.

Bref, l'ouvrage de Fortin est d'autant plus décevant qu'il est mal fondé, mal structuré, de même que provocateur à des fins stériles.

David Hébert

Doctorant au département de philosophie,
 UQAM



PIERRE-OLIVIER MAHEUX
**UN PHILOSOPHE AU SERVICE
 D'UN PEUPLE. ROUSSEAU ET
 SON PROJET DE CONSTITUTION
 POUR LA CORSE**
 Québec, PUL, 2013, 121 pages

L'histoire de la Corse est pour le moins mouvementée. Depuis l'Antiquité elle a été envahie par à peu près tout ce qui circulait au large de la Méditerranée: Ligures, Phéniciens, Étrusques, Grecs, Syracusains, Romains évidemment, Génois. L'Île de beauté deviendra « finalement » française en 1769, juste avant la naissance de Napoléon Bonaparte. Ce rattachement à la France concluait une quarantaine d'années de conflits, révoltes et révolutions contre l'occupant génois. Le héros de cette époque, le général Pasquale Paoli, arriva à créer « presque » une unité nationale dans les années 1760, unité qui aurait pu conduire les Corses à l'indépendance. C'est durant cette période que se posa la question de l'élaboration d'une constitution. Paoli admirait les formes de gouvernement hollandaise et suisse. Il affectionnait également les peuples de l'Antiquité alors qu'au même moment l'étoile de Jean-Jacques Rousseau brillait sur le continent. Il s'intéressait lui aussi au thème de la liberté en Suisse, aux références à l'Antiquité et à l'expérience corse.

Il est encore en Europe un pays capable de législation; c'est l'Isle de Corse. La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériteroit bien que quelques hommes sages lui apprit à la conserver (p. 16).

Cette sympathie rousseauiste ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd, en l'occurrence Matteo Buttafoco,

un militaire issu de la noblesse corse. Buttafoco entra en relation épistolaire avec le philosophe suisse dans le but d'obtenir « un plan de gouvernement » pour la Corse; autrement dit une constitution.

C'est l'histoire de ce projet de constitution que nous raconte Pierre-Olivier Maheux, doctorant à l'Université Laval, dans ce petit ouvrage d'une centaine de pages. Ni le projet de constitution, ni celui d'indépendance n'aboutirent. Ce projet suscita même très peu d'intérêt intellectuel ou politique à l'époque. Il ne manquait cependant pas de singularité. Par exemple, les lecteurs trouveront certainement curieux qu'une société demande à un philosophe étranger de rédiger sa constitution. La démarche de Rousseau peut paraître également curieuse. Il emprunte en effet beaucoup au modèle genevois, à Rome et à l'Antiquité pour élaborer un modèle corse de constitution, mais il accorde également de l'importance à des éléments, disons, plus fluides tels le génie du peuple corse, ses préjugés, son caractère national. Il s'intéresse à sa vitalité et à sa « santé ». Il tient même compte des conditions climatiques et géographiques dans lesquelles il vit. Il trace enfin un portrait idyllique des Corses dans lequel il voit un peuple « sain », « uni et courageux » qu'il encourage à vivre en autarcie pour préserver son style de vie.

« Corses, voilà le modèle que vous devez suivre pour revenir à votre état primitif (p. 66). »

Le retour à un « état primitif » semble être chez Rousseau l'idéal pour les humains et pour les sociétés. On n'est pas loin du bon sauvage.

Daniel Gomez

Chef de pupître, essais politiques

